



Geometris
géomètres-experts associés
bureau d'études techniques

PAYE	COMPTABILISE
LE 02/01/17	0 GEOM
PAR 0001021	12.074
DE 8520	

Dossier : 2016-250
Compte client : 9004655
Chargé d'affaires : Jean-Yves FAURE
Technicien : Vincent BOUCARDEY
Commune : ST JEAN DE FOS
Références Cadastres : B 672
Objet : Lotissement "Le Prince"
Facturation (situation 1)

← N°
Lotissement

HECTARE
Monsieur Sébastien JATTEAU
Aménageur - Promoteur
75 Z.I. Les Portes Domitienne - B.P. 30020
34741 VENDARGUES CEDEX

Clermont l'Hérault, le 02/12/2016

Facture n° 20160940

Montant HT

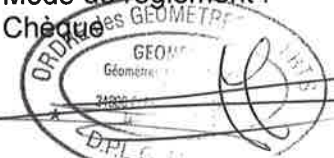
Selon Contrat du 17 novembre 2016

A-MISSION GEOMETRE :

1) Levé topographique du terrain et ses abords	1 500,00 €
2) Au dépôt du Permis d'Aménager : 250,00 € H.T. par lot x 14 lots = 3 500,00 € H.T.	3 500,00 €

B-MISSION BUREAU D'ETUDES :

1) Au dépôt du Permis d'Aménager : 150,00 € H.T. par lot x 14 lots = 2 100,00 € H.T.	2 100,00 €
---	------------

Echéance : 01/01/2017	Total H.T. :	7 100,00 €
Mode de règlement : Chèque	T.V.A. 20,0 % :	1 420,00 €
	Total TTC :	8 520,00 €
	Net à payer :	8 520,00 €

Soit une somme de HUIT MILLE CINQ CENT VINGT EUROS

Conformément à l'article L441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date d'échéance qui figure sur la facture. Le taux de ces pénalités est de 25% par an.



Geometris

géomètres-experts associés
bureau d'études techniques

Dossier : 2016-250
Compte client : 9004655
Chargé d'affaires : Jean-Yves FAURE
Technicien : Vincent BOUCARDEY
Commune : ST JEAN DE FOS
Références Cadastres : B 672
Objet : Lotissement " Le Prince"
Facturation (situation 1)

HECTARE
Monsieur Sébastien JATTEAU
Aménageur - Promoteur
75 Z.I. Les Portes Domitiennes - B.P. 30020
34741 VENDARGUES CEDEX

Clermont l'Hérault, le 02/12/2016

Facture n° 20160940

Montant HT

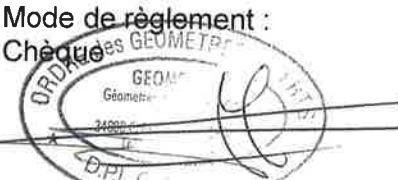
Selon Contrat du 17 novembre 2016

A-MISSION GEOMETRE :

- | | |
|---|------------|
| 1) Levé topographique du terrain et ses abords | 1 500,00 € |
| 2) Au dépôt du Permis d'Aménager :
250,00 € H.T. par lot x 14 lots = 3 500,00 € H.T. | 3 500,00 € |

B-MISSION BUREAU D'ETUDES :

- | | |
|---|------------|
| 1) Au dépôt du Permis d'Aménager :
150,00 € H.T. par lot x 14 lots = 2 100,00 € H.T. | 2 100,00 € |
|---|------------|

Echéance : 01/01/2017	Total H.T. :	7 100,00 €
Mode de règlement : Chèque	T.V.A. 20,0 % :	1 420,00 €
	Total TTC :	8 520,00 €
	Net à payer :	8 520,00 €

Soit une somme de HUIT MILLE CINQ CENT VINGT EUROS

Conformément à l'article L441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date d'échéance qui figure sur la facture. Le taux de ces pénalités est de 25% par an.

BON POUR ACCORD
SEBASTIEN

le 14/12/2016